

BILAN DE COMPÉTENCES

SECONDE PARTIE DE CARRIÈRE

Réinventer sa deuxième partie de carrière, prendre les devants pour un quotidien professionnel plus motivant, s'alléger des tâches qui deviennent incompatibles, s'engager dans un processus de transfert du savoir, valoriser l'expertise, la transmission, être force de propositions d'évolution ou d'adaptation des missions auprès de son entreprise...

Construire l'après, ne pas attendre d'être en retraite pour se soucier de cette nouvelle vie qui a besoin qu'on la prépare, qu'on y réfléchisse. Ouvrir le champ des possibles pour profiter de ce temps à venir et s'offrir la possibilité d'utiliser son expérience autrement, de garder le lien social, d'être utile.

Le bilan de compétences « Seconde partie de carrière », c'est un parcours guidé pour ajuster ses missions, réfléchir à ses projets et préparer l'avenir.

OBJECTIFS

- Définir et préparer son projet professionnel (et/ou de formation)
- Valoriser son profil dans le cadre d'une évolution professionnelle ou d'une négociation pour un emploi ou une formation
- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses motivations, ses aptitudes

DURÉE

- 6 séances de 2 heures en face à face (ou en visio si les circonstances le nécessitent)
- 4 heures de temps de travail guidé

PUBLIC

Salariés du secteur privé, salariés du secteur public, demandeurs d'emploi.



ACCESSIBILITÉ

PMR

Des places sont disponibles à proximité des locaux pour les personnes à mobilité réduite. Notre bureau, situé dans l'espace de coworking Armentériois Worklys, est accessible aux personnes à mobilité réduite. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, n'hésitez pas à nous contacter préalablement à votre venue.

Situation de Handicap

N'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions étudier ensemble les conditions de réussite de votre bilan.

KPI'S

- Taux de recommandation des bénéficiaires
- Taux de réalisation du projet défini lors de l'entretien à 6 mois

CONTACT

Virginie RAIMONDI, consultante
Certifiée méthode DISC, Praticienne SISEM
06.08.15.27.54
virginie@work-in-process.fr

PROGRAMME

Le bilan gestion de carrière suit les 3 phases réglementaires du bilan de compétences :

Phase préliminaire

- Analyse de votre demande
- Définition des objectifs
- Choix de la formule adaptée
- Définition conjointe du déroulement de votre bilan

Phase d'investigation

- Exploration de votre profil
 - Analyse de votre parcours personnel et professionnel
 - Identification des compétences développées
 - Exploration ou confirmation des attentes professionnelles (centres d'intérêts, motivations, etc..)
- Réflexion sur les pistes d'évolution
 - Liaison entre ressources et aspirations et hypothèses de projet.
 - Recherche documentaire
 - Confrontation du ou des projets aux réalités du marché
 - Elaboration du plan d'action et suivi des étapes

Phase de conclusion

Remise du document de synthèse
Définition des modalités de suivi du ou des projet.s

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Entretiens avec le consultant
- Temps de travail individuel guidés (remise d'un classeur au démarrage du parcours en présentiel ou distanciel)
- Tests spécialisés (profil de personnalité, moteurs de motivation, softskills)
- Enquête métier
- Accès à la base de données métier

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Le bilan de compétences est une démarche individuelle. Il vous suffit donc de nous contacter pour que nous puissions nous rencontrer et convenir d'un premier rendez vous d'échange. Un devis vous est ensuite transmis avec un calendrier prévisionnel. La prestation, après acceptation du devis, peut démarrer après le délai légal de 14 jours.

SUIVI & ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Le bilan de compétences donne lieu à une synthèse qui atteste de la réalisation effective du bilan.

A l'issue du bilan de compétences, un suivi individualisé est proposé :

- Un entretien à trois mois pour faire le point sur l'avancement du plan d'actions défini à la fin du bilan.
- Un entretien à six mois pour mesurer l'efficacité des actions menées au regard du ou des projet(s) portés.

Une étude de la satisfaction du bénéficiaire est également réalisée systématiquement.

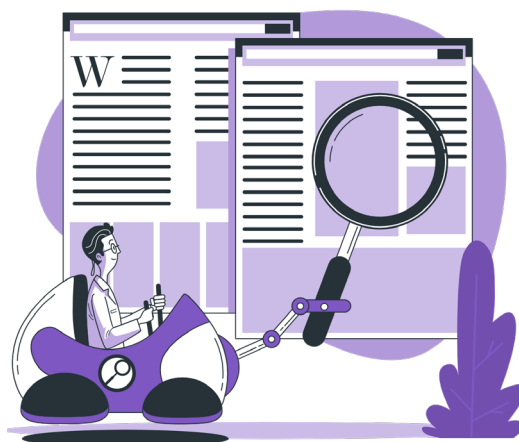
TARIFS

1440 euros TTC (90 € TTC / heure)

Notre tarif comprend un accès d'une demi-journée, au sein de l'espace de coworking WorkLys où sont implantés nos bureaux.

Café (ou thé) à volonté

Eligible au CPF



Work in Process

Facilitateur de Performances

INSIDE YOU